Collège Diderot

REGLEMENT JEU CONCOURS PHOTO DE NOËL EN DATE DU 22/11/2021

Ce présent document précise les modalités de participation ainsi que les dates et le fonctionnement du concours des photos de Noël.

Ce règlement est bien évidemment soumis au Règlement Intérieur de l'établissement.

- Article 1 :

Ce règlement est accepté de fait lors de la participation au concours, les élèves peuvent en prendre connaissance à tout moment au bureau de la vie scolaire et/ou sur l'ENT.

- Article 2 :

Le jeu « Concours de Noël » se déroulera du 22 novembre au 10 décembre 2021. Dans ce laps de temps, les élèves souhaitant participer au concours devront fournir avec le nom, prénom et classe indiqués un document (photo ou photomontage), format papier ou numérique, qu'il souhaite soumettre au concours. Un pull de Noël devra obligatoirement être présent sur la photo, sans cela l'élève se verra automatiquement disqualifié. Si l'œuvre ne permet pas d'identifier clairement l'élève auteur, celui-ci est automatiquement disqualifié.

- Article 3 :

Les lots à gagner sont désignés ci-dessous :

- 1er prix : chèque cadeau de 20€
- 2ème prix : chèque cadeau de 15€
- 3ème prix : chèque cadeau de 10€

- Article 4 :

Toute photo jugée dégradante envers autrui, diffamatoire ou encore avec des contenus injurieux, provoquant ou dépassant du cadre du Règlement Intérieur de l'établissement entraine la disqualification immédiate de l'élève. De plus l'élève fautif se verra puni ou sanctionné en lien avec le Règlement Intérieur.

- Article 5 :

Les gagnants seront désignés par un vote des adultes de l'établissement (enseignants, non enseignants). Trois gagnants seront sélectionnés pour remporter les lots mentionnés à l'article 2. L'annonce aura lieu le vendredi 17 décembre 2021.